

Robe-Stola‡ (*s1Pentecôte/27SDM*)

Pour Bonaventure l'homme possède deux robes : l'une intérieure et l'autre extérieure. Ce sermon de la Pentecôte présente bien les deux robes dont l'homme est vêtu :

Per coronam auream positam super caput cuiuslibet apostoli, in quantum est expressa <i>signo sanctitatis et gloria et honore</i> , intelligitur primum ornamentum sive prima stola‡ animae ; sed in quantum <i>desiderio oculorum ornata</i> , intelligitur secunda stola corporis. <u>Prima stola</u> sive ornamentum animae consistit in triplice dote, scilicet visionis clarae, tentionis securae et fruitionis quietae. <u>Secunda</u> vero <u>stola</u> sive ornamentum corporis consistit in quadruplici dote, scilicet agilitatis, claritatis, subtilitatis et impassibilitatis.	Par la couronne d'or posée sur la tête de chaque apôtre, en ce qu'elle <i>portait gravé le sceau de la sainteté, de l'honneur et de la gloire</i> , on y reconnaît le premier ornement ou la première robe‡ de l'âme, mais en ce qu'elle est <i>parure pour le désir des yeux</i> , on y voit la seconde du corps. <u>La première robe</u> ou ornement de l'âme comprend trois dotations : la vision claire, la possession certaine, le repos de la fruition. <u>La seconde robe</u> ou ornement du corps consiste en quatre qualités : l'agilité, la clarté, la subtilité et l'impassibilité.
---	---

Le passage de ce sermon est très clair, il s'appuie sur Si 45, 14. Les deux robes sont bien décrites : la première robe est celle de l'âme et possède trois dots. La seconde robe est celle du corps et possède quatre dots. Ces deux robes sont évoquées dans le contexte de la gloire.

Ces deux robes sont la gloire du corps et la gloire de l'âme, d'après Ap 6, 11 : *et il leur fut donné à chacun une robe blanche*, voir 4S, d21, p1, a3, q2, f3 (4, 557b). D'après 3S, d18, a2, q3, ad6, Bonaventure dit : "Si Christus meruit sibi gloriam corporis, sive stolam secundam." Les PP. de Quaracchi indiquent en note : "quae distinguitur a gloria animae sive stola prima." (3, 390a, n. 4).

L'âme reçoit trois récompenses : sustantielle, consubstantielle et accidentelle. La récompense consubstantielle concerne la "seconde robe", comme il est dit dans le Breviloquium :

Praemium vero consusbtantiale consistit in gloria corporis, quae secunda stola dicitur, qua resumpta, perfectius anima beata tendit "in summum caelum". Et haec stola consistit in quadruplici dote corporis, scilicet in dote claritatis , subtilitatis , agilitatis , et impassibilitatis ; quae erunt secundum plus et minus, secundum maioritatem et minoritatem prius habitae caritatis.	La récompense consubstantielle consiste dans la gloire du corps qui est dite la seconde robe . Une fois qu'elle l'a revêtue l'âme bienheureuse tend plus parfaitement vers "le ciel suprême". Et cette robe consiste en la quadruple dot : clarté , subtilité , agilité , impassibilité , ces degrés seront plus ou moins présents selon la quantité plus ou moins grande de charité vécue précédemment.
---	--

L'énumération des quatre dots dans ce sermon diffère de celle citée plus haut .

Bonaventure cite les deux robes au *s7schEpiphDimOct/180SDT*. Il en parle au *s1PentDim1/28SDM* §5 où il cite Lc 15, 22 selon la Vulgate qui utilise la formule *stolam primam*¹. Il cite Bède dans son *Commentaire sur s. Luc*².

Pour la question de la quadruple **dot**, voir sous ce mot.

°*°*°*°*

¹ Bonaventure, *Comm. Lc XV*, 37 (v. 22) (CNB 9/3, p. 278-279). ®

² Bède, *In Luc*, IV, 15, 22 (Rusch II, 196b).